

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
de
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de BILLY-BERCLAU se réunira en
séance ordinaire, **dans la salle du CONSEIL,**

Le jeudi 7 février 2019 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu des décisions
- 2 – Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté d'Agglomération
- 3 – Approbation de l'attribution de compensation définitive 2018 allouée par la Communauté d'Agglomération
- 4 – Soutien à la résolution générale du 101ème Congrès des Maires
- 5 – Créations et suppressions de postes
- 6 – Rémunérations des animateurs
- 7 – Attribution de subventions
- 8 – Garantie d'emprunt
- 9 – Ouverture de crédits
- 10 – Débat sur le rapport d'orientation budgétaire

Fait à BILLY-BERCLAU, le 1^{er} février 2019

Le Maire,
Steve BOSSART

